

AMUNDI RENDEMENT PLUS RESPONSABLE - I

REPORTING

Communication
Publicitaire

28/02/2025

DIVERSIFIÉ ■

Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

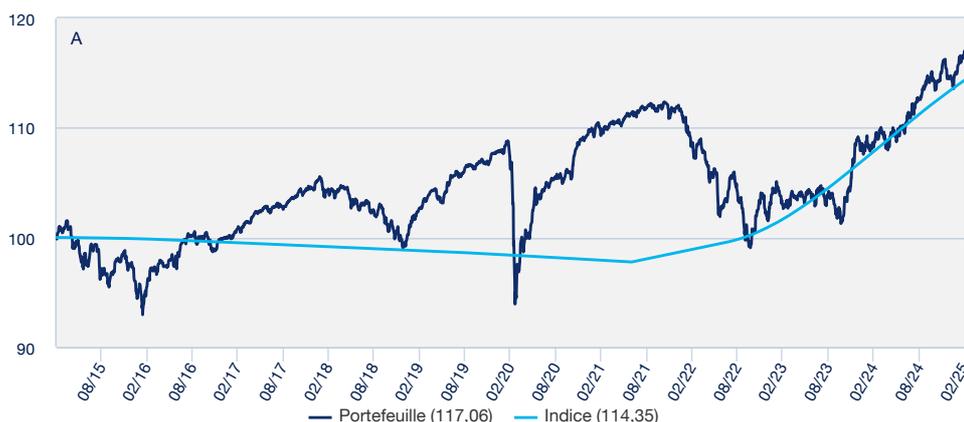
Valeur Liquidative (VL) : **18 006,39 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **28/02/2025**
 Actif géré : **490,91 (millions EUR)**
 Code ISIN : **FR0010115295**
 Indice de référence :
100% ESTR CAPITALISE (OIS) + 2.3% P.A.
 Notation Morningstar "Overall" © : **4**
 Catégorie Morningstar © :
EUR CAUTIOUS ALLOCATION
 Date de notation : **31/01/2025**

Objectif d'investissement

Tout en intégrant des critères E.S.G (Environnement, Social, Gouvernance) dans le processus d'analyse et de sélection des titres, l'objectif de gestion du fonds consiste, sur un horizon de placement de 3 ans, à réaliser une performance supérieure à celle de l'ESTR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum au travers d'une gestion discrétionnaire. Pour y parvenir, l'équipe de gestion met en oeuvre une gestion diversifiée et réactive dans le but d'optimiser le couple rendement/risque du portefeuille. Aussi, pour sélectionner les valeurs éligibles au sein de l'univers d'investissement, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse financière (analyse macroéconomique et de suivi de la valorisation des classes d'actifs) combinée avec une analyse extra-financière.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période l'indicateur de référence est l'Eonia capitalisé et l'objectif de gestion du fonds est EONIA capitalisé + 2,30% après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	31/12/2024	31/01/2025	29/11/2024	29/02/2024	28/02/2022	28/02/2020	27/02/2015	15/10/2004	
Portefeuille	2,13%	1,20%	1,24%	7,92%	7,85%	10,20%	17,07%	80,06%	
Indice	0,84%	0,39%	1,32%	6,02%	15,61%	16,22%	14,35%	62,77%	
Ecart	1,29%	0,81%	-0,09%	1,90%	-7,76%	-6,02%	2,72%	17,29%	

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	5,19%	7,34%	-9,23%	2,30%	1,57%	8,13%	-4,57%	4,47%	2,44%	1,04%
Indice	6,26%	5,72%	2,34%	0,64%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%	-0,32%	-0,11%
Ecart	-1,07%	1,63%	-11,57%	1,65%	2,04%	8,53%	-4,20%	4,83%	2,76%	1,14%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans.

Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	4,04%	4,96%	6,02%	4,89%
Volatilité de l'indice	0,07%	0,23%	0,37%	0,35%
Tracking Error ex-post	4,03%	4,93%	6,08%	4,93%
Ratio d'information	0,52	-0,49	-0,18	0,05
Ratio de sharpe	1,13	0,00	0,11	0,22

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

Baisse maximale	-13,67%
Délai de recouvrement (jours)	261
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-8,22%
Meilleur mois	12/2023
Meilleure performance	3,33%

DIVERSIFIÉ

Rencontrez l'équipe



Yannick Quenehen

Responsable de gestion stratégies diversifiées Paris -
Gérant Principal du portefeuille



Amélie Derambure

Co-gérant du portefeuille

Commentaire de gestion

Revue de marché

En février, les conditions macroéconomiques ont été marquées par des statistiques moins robustes qu'anticipées du côté de l'activité américaine, tandis que les tensions géopolitiques élevées, en particulier autour du conflit en Ukraine et des menaces de nouveaux tarifs douaniers brandies par le président américain Trump, ont accru la complexité du paysage économique et impacté le sentiment du marché. Sur le front des entreprises, malgré des publications de résultats globalement très résilientes, les valeurs de technologies américaines continuent de souffrir d'un « repricing » à la baisse des besoins en infrastructure liés à l'Intelligence artificielle face à la démultiplication de modèles compétitifs moins coûteux en ressources.

Un climat d'incertitudes qui a favorisé la poursuite de la rotation des marchés d'actions en faveur de l'Europe et de la Chine et provoqué un mouvement de détente des taux généralisé.

Ainsi, sur les marchés actions, l'indice MSCI Actions Monde Développés a enregistré une baisse de -0,7%, principalement impacté par la correction des marchés américain et japonais, qui enregistrent respectivement une baisse de -1,3% pour l'indice S&P 500 et - 3,8% pour l'indice Topix, tandis que l'Europe signait une nette surperformance pour le troisième mois consécutif. Ainsi, l'indice Euro Stoxx 50 affiche une nouvelle progression avec une hausse de 3,4 %, porté par des réallocation des investisseurs internationaux dans un souci de diversification des risques par rapport au marché américain et de thématique plus spécifique comme la défense. Les marchés émergents, tirés par la Chine, ont également affiché une performance positive. Le marché Chinois continue de bénéficier d'un momentum favorable notamment de sa Tech, alimenté par l'effet DeepSeek, mais également de premières annonces nettement moins agressives qu'anticipées de l'administration Trump à son encontre.

En ce qui concerne les obligations souveraines, les bons du Trésor américain se sont particulièrement bien comportés, affichant une nette détente des taux sur le mois. Ainsi, le rendement à 10 ans est passé de 4,52 % à 4,23 %. En Europe, les taux d'intérêts se sont également détendus mais plus marginalement, le rendement du 10 ans Allemand passant de 2,46 % à 2,41 %. Ailleurs, les rendements japonais à 10 ans ont poursuivi leur hausse, passant de 1,25 % à 1,38 %.

Le marché des obligations privées a continué de se montrer résilient, bénéficiant de solides facteurs techniques, notamment de flux positifs de la part des investisseurs à la recherche de rendement de qualité considérant par ailleurs des fondamentaux solides.

En ce qui concerne les devises, la force du dollar s'estompe face à la plupart des devises. L'euro-dollar est resté stable à 1,04 alors que le Yen s'appréciait de près de 3% face au dollar et l'euro.

Enfin, du côté des matières premières, le mois a été positif, les métaux s'étant redressés, l'or progressant de +2,1 %. En revanche, les prix du pétrole enregistrent un repli de l'ordre de 4%, dans la perspective d'une augmentation de la production mondiale de brut.

Performance des fonds

Le portefeuille affiche une performance positive sur le mois, bénéficiant principalement de son exposition aux marchés obligataires. Les obligations d'états américaines ont particulièrement bien performé ainsi que nos investissements en obligations privées, profitant de la baisse générale des taux d'intérêts.

Sur la partie actions, la contribution a été nettement plus marginale, l'exposition au marché américain ayant partiellement amputé les gains provenant des investissements sur la zone euro et les marchés émergents. En terme sectoriel, le fonds a également tiré parti d'une allocation en faveur des valeurs bancaires qui continuent de bénéficier d'une dynamique favorable.

Enfin, sur les stratégies devises, le portefeuille a tiré profit de la poursuite du mouvement de réappréciation du Yen.

Mouvements du portefeuille au cours du mois

Dans le contexte de tensions et d'incertitudes, la stratégie d'investissement a été de nouveau infléchi vers un profil plus conservateur, notamment au travers de la poursuite de nos désinvestissements sur les dettes souveraines émergentes. En revanche, la diversification sur les actions émergentes, avec un biais en faveur de la Chine, a été conservée considérant des anticipations de poursuites de réallocation de flux sur la zone.

Du côté des actions, nous avons maintenu une forte diversification en dehors de la zone euro, notamment sur le marché américain et les pays émergents, avec toutefois une stratégie optionnelle de couverture sur le marché américain. Nous restons toujours à l'écart du marché actions japonaises en raison de la politique de resserrement monétaire de la banque centrale tandis que nous avons renforcé notre exposition au Yen, contre le franc suisse. Enfin le portefeuille conserve un positionnement en faveur du secteur bancaire.

Sur la partie obligataire, nous avons également procédé à plusieurs arbitrages tactiques, notamment en renforçant notre exposition aux obligations d'états américaines de maturité 2-5 ans considérant que le risque d'avoir un ralentissement plus marqué de l'économie montait en probabilité, avec comme corollaire des anticipations de baisses des taux plus marquées que ceux actuellement attendus par les marchés.

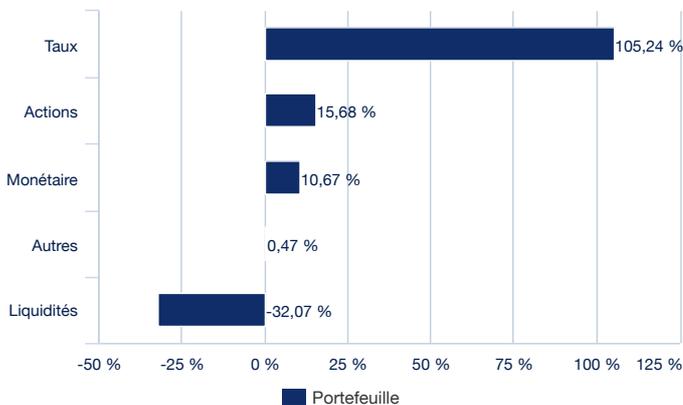
Le fonds a également participé à de nouvelles opportunités d'investissement lors d'émissions primaires sur des obligations Vertes, d'états et privées. Nos investissements en obligations « responsables » (Vertes/Sociales/Durables) s'élèvent à près de 39% de l'encours du fonds.

Perspectives

Nous conservons à ce stade un scénario de croissance de l'économie mondiale, certes en décélération mais sur un rythme modéré en ligne avec la croissance potentielle, bien que les données du quatrième trimestre aient révélé des tendances divergentes entre les économies. Toutefois, en raison des incertitudes liées aux guerres commerciales, la croissance mondiale est confrontée à des risques de baisse et les banques centrales ont commencé à agir de manière asynchrone. La Fed est temporairement en pause, la BCE est déterminée à suivre une trajectoire claire vers la neutralité, et la BoJ devrait relever ses taux en 2025. Dans l'ensemble, si les conditions macroéconomiques, de crédit et de liquidité restent raisonnablement favorables, nous restons attentifs aux risques d'inflation et aux révisions potentielles des bénéfices au second semestre et privilégions donc une allocation en faveur des actifs risqués, actions et obligations privées, avec des couvertures.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (Source : Amundi)



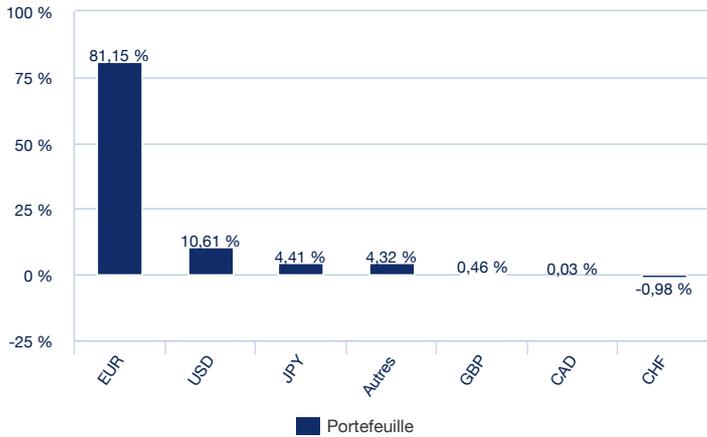
Principales lignes en portefeuille (Source : Amundi)

	Portefeuille *
AM ULTRA S-T BOND RESPONSIBLE - I (C)	4,79%
BTPS 4% 04/35 13Y	3,69%
OBL 2.1% 04/29 189	2,08%
BTPS 1.5% 04/45 34Y	2,06%
US TSY 2.875% 08/28	1,51%
US TSY 2% 8/25	1,36%
ISPIM 4.75% 09/27 EMTN	1,32%
SPAIN 1% 07/42	1,25%
EDF VAR PERP	1,08%
BTPS 4.05% 10/37 13Y	1,07%

* Les principales lignes en portefeuille sont présentées hors monétaire

DIVERSIFIÉ

Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)

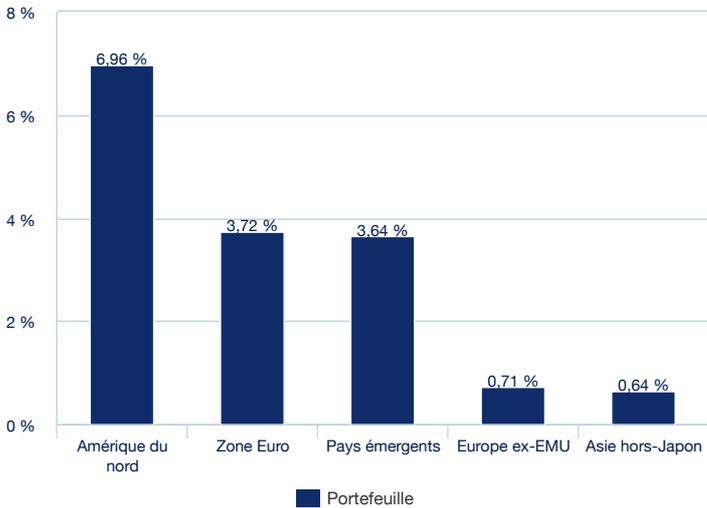


	Portefeuille	Indice
Sensibilité	4,27	0,00
Nombre de lignes	344	1

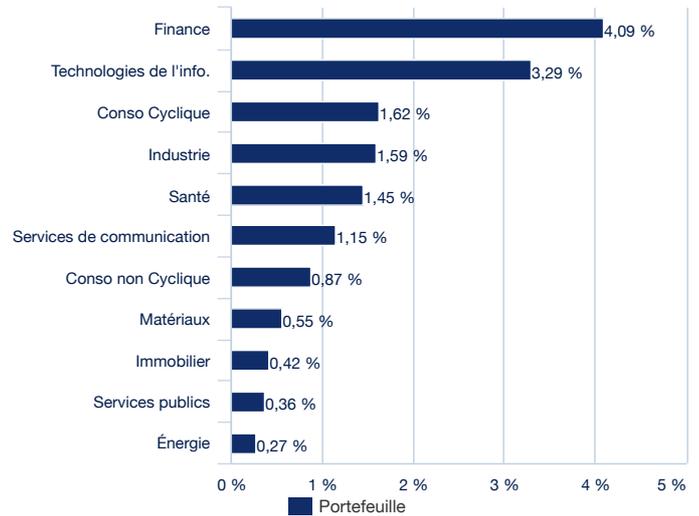
La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

Composition du portefeuille - Analyse des actions (Source : Amundi)

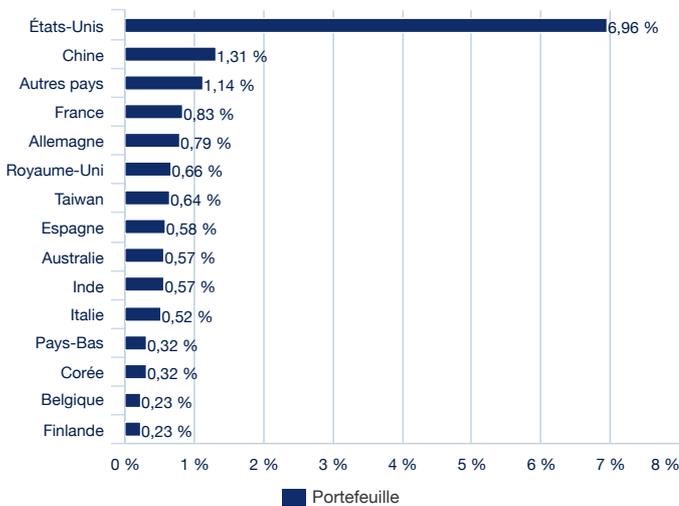
Répartition par zones géographiques (Source : Amundi)



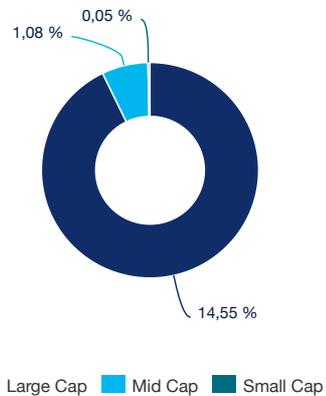
Répartition par secteurs (Source : Amundi)



Répartition par pays (Source : Amundi)



Répartition par capitalisations boursières (Source : Amundi)



Small Cap <= 2 Milliards Euros
Mid Cap entre 2 Milliards et 7 Milliards Euros
Large Cap > 7 Milliards d'Euros

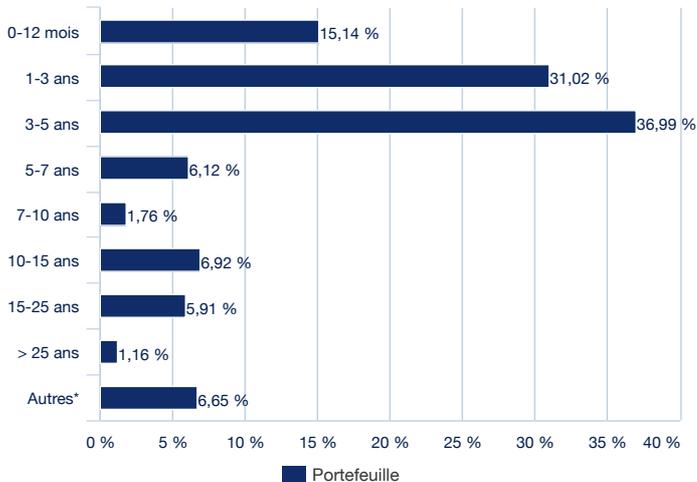
Montant dans la devise de Référence de la classe

DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire (Source : Amundi)

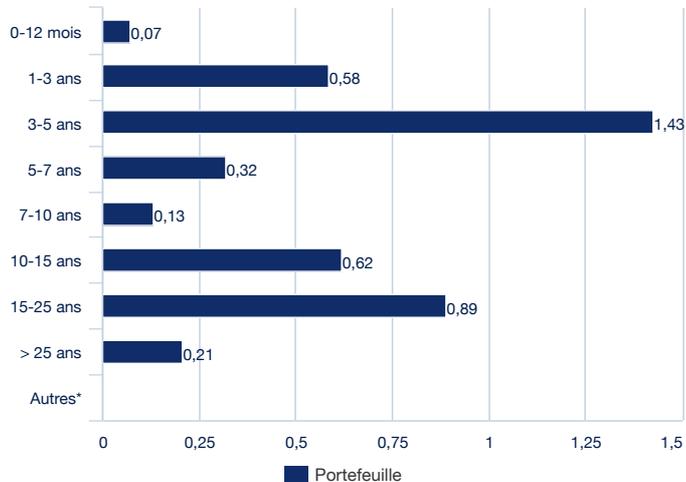
Répartition par maturités (Source : Amundi)

En % d'actif



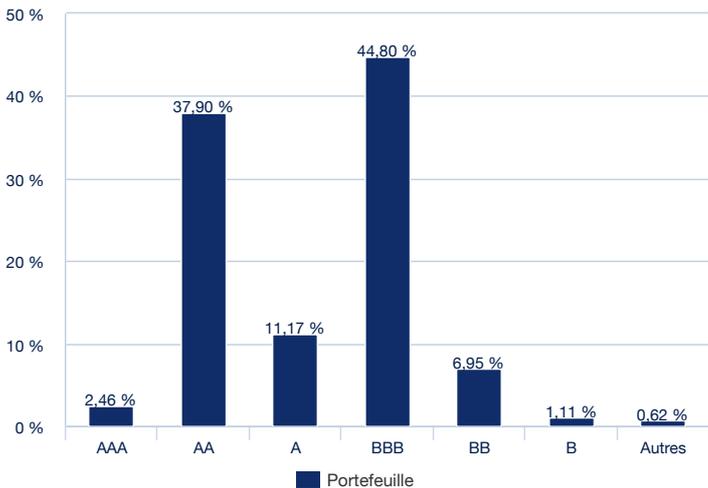
Répartition par maturités (Source : Amundi)

En points de sensibilité



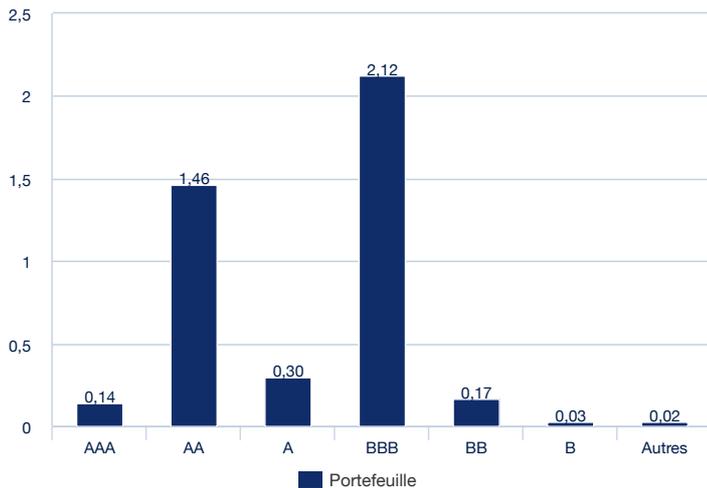
Répartition par notations (Source : Amundi)

En % d'actif



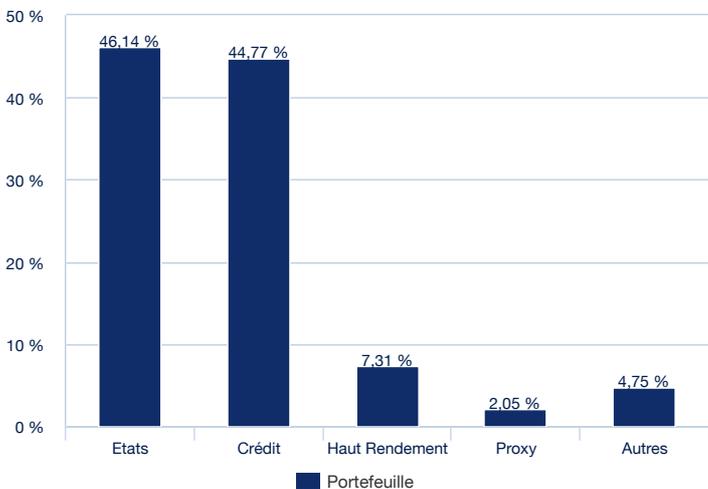
Répartition par notations (Source : Amundi)

En points de sensibilité



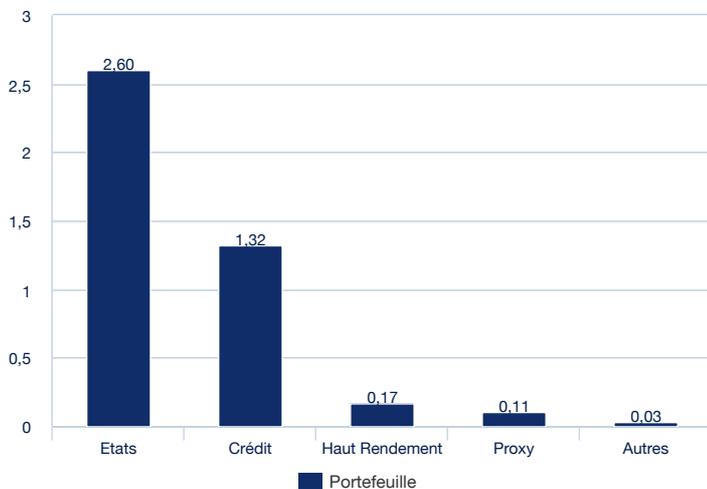
Répartition par types émetteurs (Source : Amundi)

En % d'actif



Répartition par types émetteurs (Source : Amundi)

En points de sensibilité

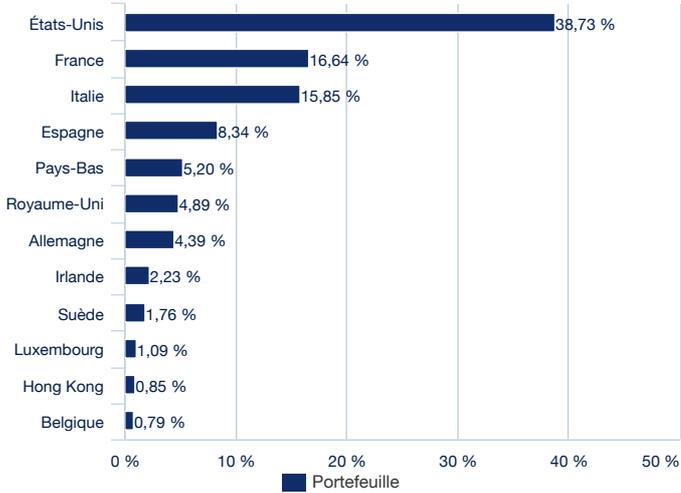


DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire (Source : Amundi)

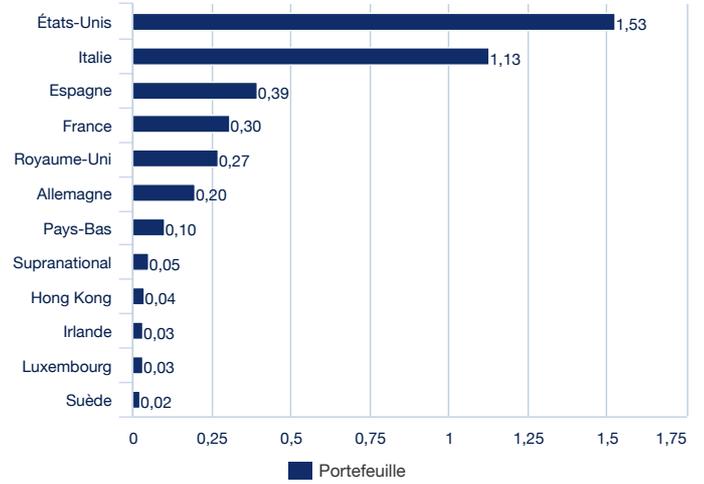
Répartition par pays (Source : Amundi)

En % d'actif



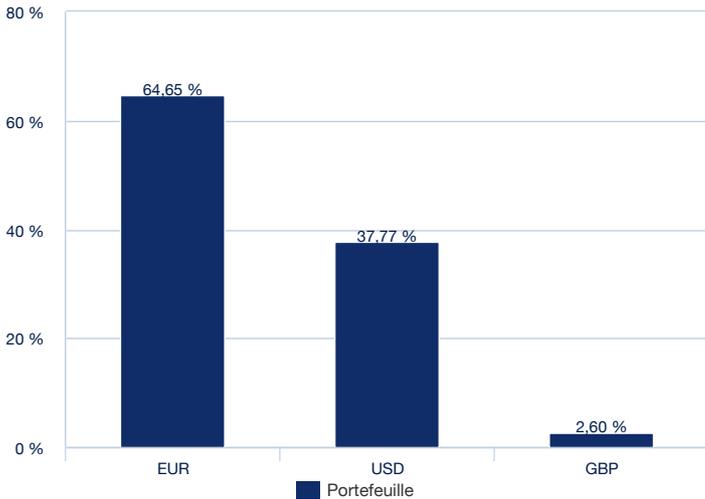
Répartition par pays (Source : Amundi)

En points de sensibilité



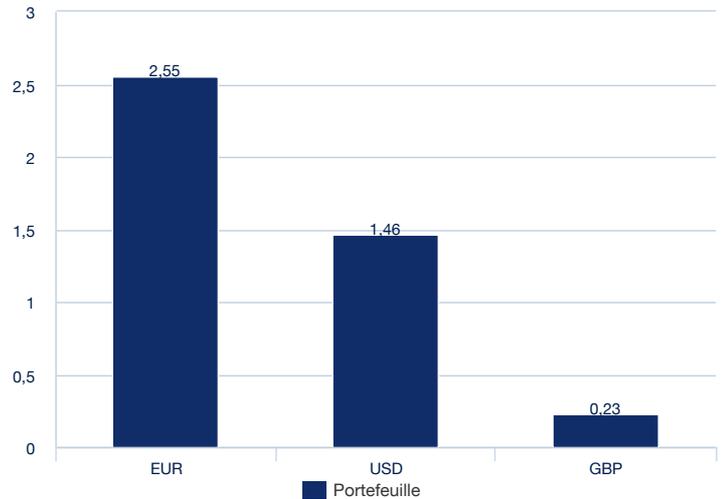
Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)

En % d'actif



Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)

En points de sensibilité



DIVERSIFIÉ ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	15/10/2004
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Non applicable
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0010115295
Code Bloomberg	CARDTPL FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	10 Part(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	1,00%
Frais Gestion Financière Direct	0,38% TTC
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	20,00%
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,50%
Coûts de transaction	0,07%
Frais de conversion	
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Historique de l'indice de référence	01/07/2021: 100.00% ESTR CAPITALISE + 2.3% (BASE 360) 03/02/2014: 100.00% EONIA CAPITALISE (O.I.S.) (BASE 360) - DISCONTINUED 15/10/2004: 100.00% FTSE EUROZONE GOVERNMENT BOND 3-5Y (16H00)
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours inconnu
Date de valeur rachat	J+1
Date de valeur souscription	J+1
Particularité	Non

Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr/>).

Classification SFDR*



Ce compartiment reprend dans son processus d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'[Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

DIVERSIFIÉ ■

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

©2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

DIVERSIFIÉ ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

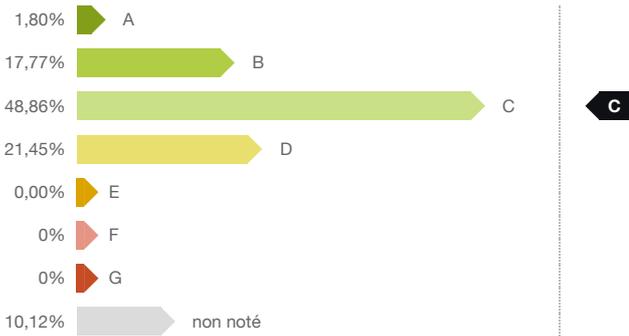
- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers de référence ESG (Indice) : Le fonds est géré activement et n'a pas de contrainte par rapport à son univers de référence ESG en termes de construction de portefeuille. Afin d'évaluer l'alignement du fonds par rapport à ses engagements ESG, celui-ci est comparé à son univers de référence ESG. L'univers de référence ESG est défini comme suit : 15% MSCI World All Countries + 65% Barclays Global Aggregate + 10% ICE Bofa Global High Yield Index + 10% JPM EMBI Global Diversified.

Répartition du portefeuille par notation ESG¹



Scores ESG (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Environnement	1,00	0,18
Social	0,89	0,38
Gouvernance	0,60	0,48
Score Global	1,00	0,32
	Portefeuille	Indice
Note Globale	C	D

Couverture de l'analyse ESG (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	266
% du portefeuille noté ESG ²	99,67%

Label ISR



Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

Date de notation : 31/01/2025

¹ Appliqué aux investissements en titres vifs, hors liquidités.
² Appliqué aux investissements en titres vifs, hors liquidités.

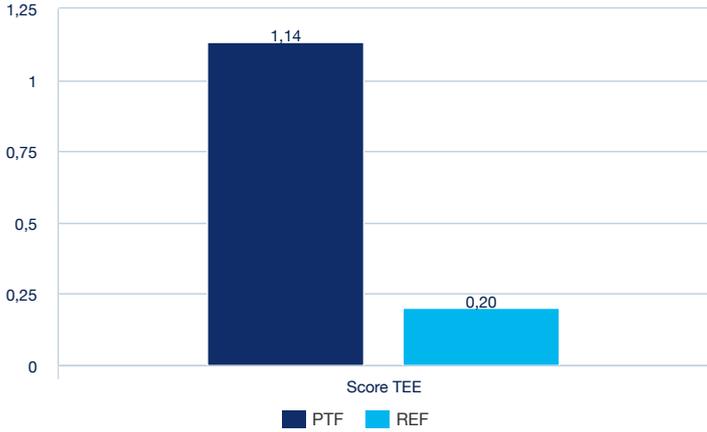
DIVERSIFIÉ ■

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères. Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

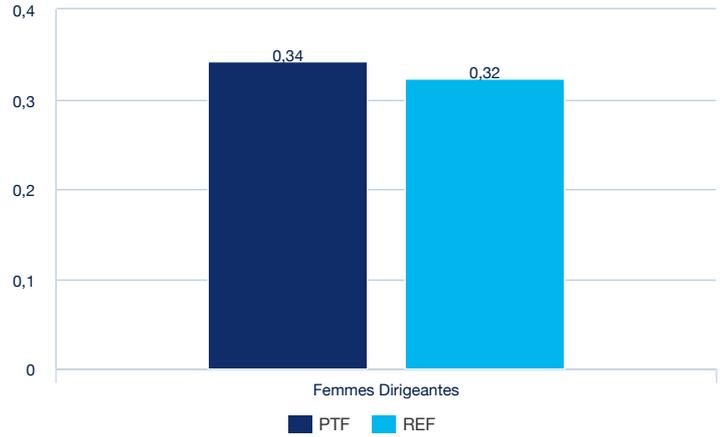
Univers de référence ESG (Indice) : Le fonds est géré activement et n'a pas de contrainte par rapport à son univers de référence ESG en termes de construction de portefeuille. Afin d'évaluer l'alignement du fonds par rapport à ses engagements ESG, celui-ci est comparé à son univers de référence ESG. L'univers de référence ESG est défini comme suit : 15% MSCI World All Countries + 65% Barclays Global Aggregate + 10% ICE Bofa Global High Yield Index + 10% JPM EMBI Global Diversified.

Environnement - Transition écologique et énergétique¹



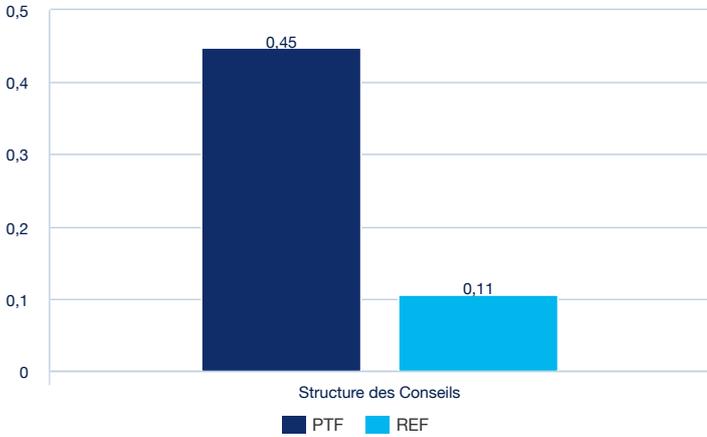
	PTF	REF
% Noté/Notable - Score TEE	87,09%	88,80%

Taux de Femmes Dirigeantes²



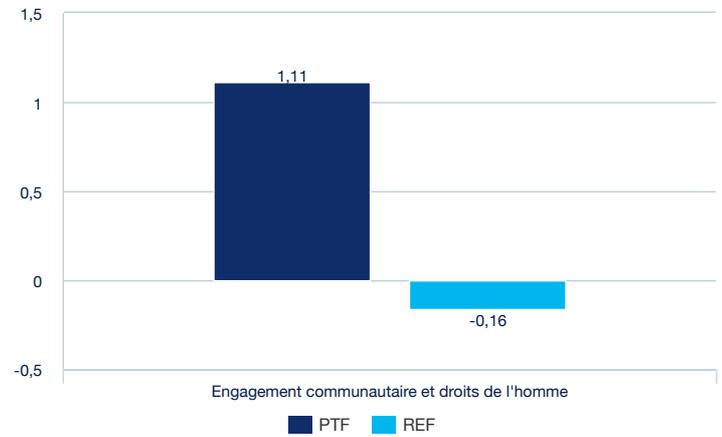
	PTF	REF
% Noté/Notable - Taux de Femmes Dirigeantes (%)	83,87%	72,82%

Gouvernance - Structure du Conseil d'Administration³



	PTF	REF
% Noté/Notable - Structure du Conseil d'Administration	96,92%	84,35%

Respect des droits humains - Engagement communautaire et droits de l'homme⁴



	PTF	REF
% Noté/Notable - Engagement communautaire et droits de l'homme	98,04%	89,11%

Sources et définitions

- Indicateur Environnemental - Score de Transition Energétique et Ecologique :** Cet indicateur fait référence à l'évaluation combinée du niveau d'émission et d'énergie utilisée ou l'impact direct de l'entreprise (consommation de ressources naturelles, émissions de gaz à effet de serre) et du niveau d'utilisation d'énergies renouvelables. Source: Amundi.
- Indicateur Social - Score Taux de Femmes Dirigeantes :** Pourcentage de femmes occupant un poste avec des responsabilités managériales comparé au nombre total de responsables de la société. S'il existe une répartition par catégorie tels que responsable dirigeants, stratégiques, opérationnels, juniors, alors le pourcentage de femmes responsables opérationnels est pris en compte. (source: Refinitiv)
- Indicateur Gouvernance - Structure du Conseil d'Administration:** Séparer les fonctions de décision et de contrôle (président-directeur général) et s'assurer que la société dispose d'organes de contrôle indépendants (conseil d'administration, comités d'audit, des rémunérations et des nominations). Source: Amundi.
- Indicateur de Respect des Droits de l'Homme - Engagement communautaire et droits de l'homme :** Promouvoir le développement des communautés locales. Participer à des groupes d'initiative de l'industrie en vue de promouvoir les meilleures pratiques en lien avec l'environnement direct de l'entreprise dans les pays développés et émergents. Et assurer le respect des droits humains fondamentaux, notamment le droit à la liberté individuelle (surtout dans les pays où cela n'est pas assuré). Interdire le travail obligatoire et la discrimination. Source : Amundi.

DIVERSIFIÉ ■

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.